

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne Départements limitrophes	BUREAUX & RÉDACTION Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOËLE (S.-&-M)	Paris et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr 20	UN AN..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

5 Août. — Deux bandits, qui ont étranglé une batelière en décembre dernier, sont exécutés à Dunkerque.

— Le général Stœssel a rédigé un long mémoire explicatif sur le siège et la reddition de Port-Arthur. Ce mémoire est destiné à la publicité.

— Des troubles sanglants éclatent à Kichineff. Les « intellectuels » prennent leur revanche, et ce sont eux qui s'attaquent à la foule et aux gens du peuple. Les maisons juives sont lapidées.

— A Odessa, on a découvert trois fabriques de bombes. Sept personnes ont été arrêtées; d'autres, soupçonnées, sont en fuite. La police a saisi soixante-sept bombes complètement terminées et deux cents encore inachevées.

6 Août. — Les désordres agraires du Caucasse augmentent considérablement. La disette des blés est complète dans cinq districts de la province de Wiatka.

— L'enquête ouverte sur les incendies des vapeurs anglais *Burton* et *Netherby* conclut à la malveillance.

7 Août. — Le mouvement enveloppant des Japonais en Mandchourie est quatre fois plus grand que celui qui enserrerait Moukden. L'arrière-garde de Linievitch est menacée ainsi que son

flanc dans la direction de Wladivostok.

8 Août. — Un violent incendie détruit en partie de vastes forêts de pins, en Castille. Les dégâts sont énormes.

10 Août. — A Varsovie, les ouvriers en grève ont essayé de mettre le feu aux entrepôts du chemin de fer. La gendarmerie a chargé, un homme a été blessé. Un enfant a jeté du vitriol à la figure d'un agent de police, qui a été aveuglé.

— Un violent cyclone s'est abattu sur Sedan et les environs. On compte quatre morts et trois blessés. Les dégâts s'élèvent à quatre millions.

— Le département de la marine à Tokio annonce que le croiseur *Vargag*, coulé à Chemulpo, a été renfloué.

— De Riga, les nouvelles les plus pessimistes sont arrivées. Des conflits sanglants ont eu lieu entre la foule et la police. L'activité du port est suspendue, le mouvement commercial est complètement paralysé. Une collision grave s'est produite entre les grévistes et les cosaques.

11 Août. — La situation s'aggrave de plus en plus en Russie, où des désordres partiels éclatent presque partout. Le gouverneur de Koons lance une proclamation pour annoncer que toute rébellion aux autorités serait réprimée par la force. A Vicorg, la troupe essuie des coups de feu.

— La misère prend des proportions

de plus en plus graves en Espagne. A Villamartin, Arcos, Xérès, des ouvriers en bandes implorent la charité.

— Des troubles vite réprimés éclatent dans la province de Kirman (Perse); la population, excitée par les prédications du mullah Mohamed Ryga, se soulève contre les non-wahométans.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Nous avons été très sensible aux marques de sympathies que nous ont témoignées nos confrères de la presse départementale et nos amis dammartinois, à l'occasion du mariage de M. G. Lemarié, notre fils et collaborateur, avec Mlle Marcelle Charmeux.

A Villeneuve-sur-Yonne, où avait lieu la cérémonie, nous avons retrouvé le même courant de cordialité, grâce aux relations excellentes que s'est faites en ce pays, la famille de la jeune mariée.

A la mairie, l'un des invités, maire-adjoint de la ville, a uni de par la loi les jeunes époux, puis une quête a été faite en faveur du bureau de bienfaisance par Mlle Marguerite Charmeux.

A l'église, le cortège a défilé et pris place dans la magnifique nef où, déjà, était réunie une nombreuse assistance. M. le chanoine Beurlier, curé de Notre-Dame d'Auteuil, oncle du marié, donna la bénédiction au jeune couple et prononça à l'occasion de cette union une très pathétique allocution.

Après la messe dite par M. le curé-doyen de Villeneuve, assisté de ses vicaires, eut lieu à la sacristie un très long défilé d'invités et d'amis, qui vinrent présenter leurs compliments aux jeunes époux et à leurs familles.

Depuis plusieurs jours, des ouvriers sont occupés à échafauder la toiture en construction de l'église

Mercredi dernier, à 6 heures et demie du soir, un jeune apprenti nommé Albert Robert, âgé de 17 ans, glissa sur une plaque de zinc et tomba d'une hauteur de 7 mètres sur trois échafaudages superposés qui, heureusement, amortirent la chute sur le sol.

M. Devallois, entrepreneur général des travaux, releva Robert, et envoya chercher le docteur Sarrazanas qui examina le blessé.

Aucune fracture ne s'était produite; deux contusions légères au dos et au côté droit, obligeront Albert Robert à se soigner pendant une dizaine de jours.

COMPANS

La commission départementale a attribué à la commune de Compans une somme de 100 fr. pour la réfection du parquet de l'école.

SAINT-MESMES

Un pénible accident s'est produit mercredi à une heure de l'après-midi, dans un champ appartenant à M. Henri Taveau, cultivateur, où des ouvriers agricoles étaient occupés à placer des gerbes de blé sur une meule.

L'un d'eux, nommé Jules-Hippolyte Braconnier, glissa et, en voulant se retenir, tomba à la renverse sur le sol.

Dans sa chute, le pauvre homme se fractura le crâne; la mort fut immédiate; M. le docteur David, de Claye, le constata.

Braconnier, originaire du département de Meurthe-et-Moselle, était âgé de 64 ans. Il travaillait à la ferme de M. Taveau, depuis le matin seulement.

LAGNY-LE-SEC

Vendredi dernier, vers sept heures du matin, Brenot Louis, commis de culture chez M. Bataille à Lagny-le-Sec, rencontra, sur le chemin de grande communication n° 36, territoire de cette commune, alors qu'il était en bicyclette, le bouvier Dhermy Fernand, âgé de 45 ans, également au service de M. Bataille, qui conduisait une voiture attelée de quatre bœufs.

En le croisant, Dhermy, qui se trouvait à gauche de son attelage, gesticula par plaisanterie, et sa gaule, qu'il portait sur l'épaule droite, se prit dans la chaîne de la voiture, ce qui fit pivoter et tomber le malheureux Dhermy en avant de la roue gauche, qui lui passa sur le corps.

Relevé aussitôt par Brenot et son camarade Mariette Emile, il fut reconduit chez M. Bataille, et expira quelques instants après.

La victime, qui était née à Othis (Seine-et-Marne), laisse une veuve et quatre enfants.

SAINT-SOUPLETS

M. Duru, cultivateur, a eu maille à partir avec ses deux vachers dont l'un Adrien Varonne, âgé de 34 ans, sujet suisse, est entré dans une violente colère pour obtenir le règlement de son compte.

Varonne a saisi bouteilles et carafes et les a lancées dans la direction de son patron qui n'a pas été atteint, mais ces objets ont brisé les carreaux d'une fenêtre et d'une porte ainsi que le cadre d'un respectable portrait de famille.

Ce vandalisme n'a pas apaisé la fureur du suisse qui a terrassé M. Duru et l'a frappé avec acharnement.

Varonne a été arrêté.

SAINT-PATRUS

Une condamnation à 3 mois de prison est prononcée contre un ouvrier belge, Maurice Carbonnel qui le 17 juillet dernier s'est introduit dans une cabane habitée par deux de ses compatriotes et les a dévalisés de leurs économies s'élevant à 200 fr. environ.

Carbonnel a été arrêté peu après dans une localité du département de l'Oise mais déjà il avait eu le temps de confier à un complice l'argent volé.

Ajoutons que le tribunal a accordé au prévenu le bénéfice de la loi de sursis.

MORTEFONTAINE

Par arrêté du Ministre de l'Agriculture en date du 29 juillet, la médaille d'honneur agricole a été conférée à MM. Brimeur et Perthuisot, au service de M. Chantrier, à Mortefontaine.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

La distribution des prix aux élèves des Ecoles publiques de Nanteuil, aura lieu à l'école des garçons de la dite commune, aujourd'hui dimanche, 13 courant, à 2 h. 1/2 précises, sous la présidence de M. Magdelain, maire et président de la délégation cantonale.

BARON

Mardi dernier, dans la matinée, M. H. Noël, travaillait en plaine à la moissonneuse, pour le compte de M. Verbyst, cultivateur. Tout à coup, par suite d'un engorgement des lames, prises probablement dans les pierres, l'instrument refusa de fonctionner. M. Noël arrêta la machine et, descendant de son siège, il s'appretait à la dégager, lorsque ses chevaux firent un mouvement qui eut pour consé-



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice

21059

CB

12929

SHAS



01 000000 129299

quence d'actionner les lames, et le conducteur eut le petit doigt de la main droite tranché.

Le blessé est aujourd'hui hors de danger; mais cet accident entraînera pour lui une longue incapacité de travail.

Pour coups violents portés à son compatriote Van Lierde, le sujet belge Wetens Alphonse, en fuite, est condamné, par défaut, à 8 jours de prison.

VEZ

Le Conseil d'État vient d'autoriser l'acceptation du legs fait à l'État français par M. Léon Dru.

Il s'agit du château historique de Vez et des magnifiques collections qu'il renferme.

Nous avons, on s'en souvient, parlé il y a quelques mois de ce legs vraiment princier.

Le généreux donateur, pour assurer l'entretien et le gardiennage du château et des collections de Vez, qu'il n'a pas voulu laisser à la charge de l'État, a constitué une rente de quarante mille francs qui sera incorporée au budget.

La seule condition qu'il impose à l'État, est le classement du château de Vez comme monument historique et son ouverture au public au moins trois fois par semaine.

CHEMIN DE FER DU NORD

Dans le précédent numéro de la *Petite Gazette*, nous manifestons notre étonnement du silence prolongé de l'administration du Chemin de Fer du Nord, aux pétitions de la commune de Juilly et de la ville de Dammartin pour le rétablissement de certains

trains desservant Thieux-Juilly-Nantouillet et Compans.

Voici la réponse qui à la date du 3 août a été faite à M. le Maire de Juilly :

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu appeler notre attention sur une pétition des habitants de Juilly tendant à obtenir le rétablissement au P. A. facultatif de Thieux-Nantouillet des arrêts de trains supprimés depuis le 1^{er} Mai dernier.

J'ai l'honneur de vous faire connaître les observations qui résultent de l'examen de cette question.

En vue d'assurer aux trains de la ligne de Paris à Dammartin la régularité de marche nécessaire, nous avons dû prévoir pour certains de ces trains, la suppression de leurs arrêts aux P. A. facultatifs peu fréquentés

Nous nous sommes trouvés ainsi dans l'obligation de supprimer l'arrêt à Thieux-Nantouillet des trains 3301, 3302, 3311 et 3312, qui desservaient ce point d'arrêt à 1 h. 25, 1 h. 58, 8 h. 33 et 9 h. 05 du soir. D'après nos relevés de comptage, en effet, ces trains n'étaient qu'extrêmement peu utilisés : moins d'un voyageur par jour en moyenne.

En raison des sujétions qui en résultaient pour la marche des trains considérés, le maintien des arrêts en question ne pouvait se justifier. Le P. A. facultatif de Thieux-Nantouillet reste d'ailleurs encore desservi par 12 trains dans les deux sens, dont un des dimanches et fêtes.

Dans ces conditions, je ne vois pas, à mon grand regret, M. le Maire, la possibilité de revenir à la précédente organisation.

Veuillez agréer, etc.

A. SARTIAU.

Nous apprenons que de nouvelles démarches ont été faites par MM. les Maires de Thieux et de Compans et que ces messieurs espèrent obtenir, si ce n'est entière satisfaction, tout au moins le rétablissement d'une partie des trains supprimés.

Médailles d'Honneur

La médaille d'honneur agricole est conférée à MM.

Courdavaux Claude, employé chez M. Delaroché à Tribardou;

Gobert Auguste, employé chez M. Dhucque à Iverny;

Féret Gustave, employé chez M. Douchet à Annot.

Nos sincères félicitations.

FAITS DIVERS

PARENTÉ ORIGINALE

Parmi les derniers mariages faits à la mairie d'Argentan à la fin de l'année 1904, il en est un qui ne manque pas d'originalité : c'est celui du sieur Joly, équilibriste.

La première femme de Joly avait eu une fille avant son mariage avec Joly, une autre vint après le mariage.

Or, Joly vient d'épouser l'aînée de ces filles qui a trois enfants. De sorte que les nouveaux enfants de Joly deviennent les frères et sœurs de leur tante, la seconde femme de Joly devient la belle-sœur de sa mère et la belle-mère de sa sœur. Enfin, Joly perd son titre de grand père et, épousant sa belle-fille, il devient son propre beau-père.

UN TRÉSOR DANS UNE MORUE

La femme d'un pêcheur venait de vider une morue prise par son mari sous les phares de La Hève, lorsqu'elle remarqua que l'estomac contenait un corps dur. Son mari lui dit que cet objet devait être un caillou comme on en trouve assez fréquemment dans l'estomac de la morue, laquelle est d'une rare voracité.

Pas convaincue, la ménagère fit ouvrir l'organe, et grande fut sa surprise d'y trouver un bracelet en or.

Les morues, à cette époque de l'année, ne font qu'apparaître sur nos côtes. Il est donc probable que le bijou, perdu dans des parages lointains, mais happé par le poisson, aura enfoui dans cet écrin d'un nouveau genre, traversé bien des mers avant de venir causer l'étonnement d'une pêcheuse normande.

Le Théâtre Antique de Champlieu

Elle est très caractéristique, la recherche des manifestations théâtrales où se complait à notre époque l'âme des foules, dans le but de provoquer, entre les habitants d'une même région, une plus large communauté de pensées et de sentiments.

Voici qu'à son tour, tout près de nous, le Valois se réveille et réclame sa part de jouissances morales et de grands spectacles historiques. De Crépy à Senlis, de Nanteuil à Pierrefonds et à Compiègne, les communes réunissent des fonds pour faire renaître, d'un silence de quatorze siècles, l'antique théâtre de Champlieu, une cité gallo-romaine jadis adossée à la forêt de Guise.

Qu'était cette ville dont on a remis au jour, il y a cinquante ans, un mur d'enceinte et d'importantes ruines d'édifices? L'histoire l'ignore. Les invasions des Barbares ont dévasté ce pays. C'est tout ce que l'on sait. Mais un théâtre subsiste, parfaitement conservé; on en voit encore les gradins disposés en hémicycle devant la scène, les vomitoires par où s'écoulaient le public et la place du *proscenium*.

C'est là, dans un site admirable, à la limite sud de la grande futaie de Compiègne, que doit surgir bientôt un écho de la vie d'autrefois. Des artistes dramatiques seront conviés à y venir jouer des pièces du théâtre antique, ainsi qu'on l'a fait à Orange.

Nous vivons en des temps où les manifestations de ce genre font en quelque sorte partie de l'éducation publique. Partout se dressent des théâtres accessibles aux plus humbles et, grâce à eux, l'idée de patrie fait germer les

plus nobles effusions sur le terrain sacré de l'histoire nationale.

(Petit Journal)

VARIÉTÉ

Les feux de la Saint-Jean

Rien de bien précis sur l'origine de ces feux de joie. Au temps où les orientaux commençaient l'année au solstice d'été, il était d'usage chez eux de fêter cette date en allumant des feux, mais nos aïeux les Celtes célébraient le solstice de la même manière.

L'usage d'allumer des feux de joie existait antérieurement au christianisme. Le peuple leur attachait une grande importance et croyait que le feu purifiait tout, chassait les mauvais génies et assurait toutes sortes de prospérités.

La coutume existe encore, dans certains villages bretons et lorrains, de jeter de gros tisons enflammés dans les puits pendant la nuit du 23 au 24 juin. Pour une fois, le procédé est excellent, car le charbon est un désinfectant, et, au mois de juin, les eaux de puits, corrompues par les égouts de fumiers, ont besoin d'être purifiées.

Les Païens allumaient de grands feux de nuit, dont le principal mérite était à nos yeux de célébrer le passage du soleil dans la constellation du Cancer, et semble alors revenir sur la route, marchant comme l'écrivisse, et de mettre en mouvement des insectes nuisibles qui allaient s'y brûler; c'est un des résultats qu'ils obtenaient en parcourant les champs avec une torche enflammée à la main.

On en pourrait dire autant des Poitevins, qui allumaient, au temps passé, des bourrelets de paille autour de grandes roues, qu'ils promenaient dans les champs avec l'espoir d'en assurer la fertilité.

Les Bretons seuls attachent, encore aujourd'hui, un intérêt supers-

titio-religieux aux feux de la Saint-Jean. Ainsi, sur quelques points du Finistère, à l'époque où nous sommes, et dans la nuit du 23 au 24 juin, on brûle un tas d'ajoncs secs dans les chemins creux et, dès que les flammes ont disparu, les jeunes gens prennent une jeune fille par les pieds et par les épaules en la balançant au-dessus du brasier; c'est un signe infaillible qu'elle sera mariée dans l'année.

Dans les environs de Morlaix, il était d'usage de faire sauter les bestiaux par dessus le feu pour les préserver de toutes les maladies, et de conserver un tison dans chaque maison, comme amulette contre la foudre.

Dans l'Indre, près de Blanc, les cultivateurs posent en principe que tous les terrains sont bons pour la culture des navets, que la manière de les labourer ne signifie rien, que les semis peuvent être faits de la main gauche sans inconvénient, en ligne ou à la volée, après le seigle, après le blé ou les pommes de terre, pourvu que ce ne soit pas en lune trop jeune. L'essentiel pour eux, c'est de ne manquer ni le jour, ni l'heure et de s'en tenir à des moyens particuliers. Le 24 juin de chaque année, vers 7 h. 1/2 du soir, les propriétaires-cultivateurs se rendent sur la place de l'Eglise, accompagnés de leurs familles.

Les enfants prennent au bout d'une baguette de noisetier un bouquet de fleurs, les hommes portent sur leurs épaules et au bout d'une fourche de fer, un fagot de bois, et de préférence des épines ou du sarment, qui passent pour salutaires. La cloche annonce le départ, le curé, le sacristain, les enfants de chœur, tous en habit de cérémonie, entonnent l'hymne à Saint-Jean, et la procession commence.

La foule suit sur deux rangs et se dirige sur le lieu désigné; on se débarrasse des fagots et on reprend haleine.

Le plus ancien des membres présents prépare une sorte de bûcher avec les fagots. Le curé y met le feu à trois places, le bénit en chantant des litanies et fait avec tout le monde trois fois le tour du bûcher. Après quoi il quitte ses habits de cérémonie; les enfants de chœur et le bedeau plient la bannière, démontent la croix, mettent le tout sous leur bras et font cercle autour du feu.

Les petits enfants jettent leurs bouquets dans le feu bénit; les grands ramassent des pierres, les plus grosses qu'ils peuvent trouver, comme ayant plus de vertu que les petites, et les lancent dans le feu de Saint-Jean pour en écraser la flamme et l'éteindre.

Ensuite, chacun prend un petit tison tout chaud; les cendres encore fumantes sont partagées fraternellement et emportées dans les sabots pour être incontinent, et avant qu'elles soient refroidies, répandues dans les champs de navets.

Dans l'Oise, la fête de Saint Jean était encore célébrée dans un grand nombre de localités, il y a environ vingt ans. Actuellement, la petite commune de Saintines seule, semble conserver pieusement la coutume d'allumer, pendant la nuit du 23 au 24 juin, le traditionnel feu de Saint-Jean.

Les réjouissances débutent par une abondante distribution de victuailles, puis on procède exactement comme dans le Berry et dans la Bretagne, avec cette seule différence que des rubans offerts par les jeunes filles sont bénits et jetés dans la fournaise, où les jeunes gens s'efforcent d'en dérober quelques-uns aux flammes. Ces petits fragments sont religieusement conservés par leurs propriétaires, qui leur attachent une importance considérable, ainsi qu'aux tisons que l'on conserve jusqu'à l'année suivante, au fond des armoires.

Le feu de Saint-Jean est en quelque sorte l'inauguration de la nouvelle année qui amène toujours à Saintines de nombreux et croyants pèlerins.

F. J.

MALENTENDU

Tu m'aimais alors, je ne t'aimais pas; J'étais une enfant taquine et moqueuse, Je riais tout haut, tu parlais tout bas, Tu paraissais triste et j'étais joyeuse.

Quand j'écoutais trop les propos flatteurs, Jaloux, tu pleurais souvent en coquette Et moi, femme à peine et déjà coquette, J'ai souvent, hélas! souri de tes pleurs.

Dans les soirs d'été, sous la nuit sereine, Si, ton bras tremblant retenant le mien, Ton amour craintif soupirait sa peine, Je n'écoutais pas, n'y comprenant rien.

Te rappelles-tu quelquefois ces choses, Ta fièvre et tes vœux, les pleurs superflus? — O profond secret de s-métamorphoses — Je t'aime aujourd'hui, tu ne m'aimes plus.

C'est à présent moi qui souffre et qui
(pleure;
Te voilà vengé, chacun a sa part.
Ton amour parti, le mien vient trop tard;
C'est tant pis pour moi si j'ai manqué
(l'heure.

Nul ne peut relire un livre effacé,
L'un va, l'autre vient, l'un croit, l'autre
(doute.

Mais par où nos cœur sont-ils donc passés
Qu'ils ne se sont pas rencontrés en route?

RUSTICA.



Un paysan du bourg de Bulles, département de l'Oise, avait épousé une femme qui accoucha après quatre mois de mariage. Pour ne point agir en étourdi, il crut devoir, avant tout, consulter sur ce cas, qui lui paraissait étrange. L'homme de l'art auquel il s'adresse prend gravement un *in-folio*, le feuillette et dit: « Mon ami, savez-vous lire?

— Non, monsieur.

— Tant pis; mais écoutez:

Au pays coutumier de Bulles en Bullois, Femme peut accoucher au bout de quatre mois. Mais cela seulement pour la première fois.

Le villageois satisfait remercia le docteur et fit bon ménage.

Nouveau Larousse Illustré

Dictionnaire encyclopédique

en sept volumes grand in-4* (format 32 sur 26)

Le « Nouveau Larousse illustré », dont l'achèvement était attendu de tous côtés avec tant d'impatience, vient d'être terminé. Tout le monde connaît ce magnifique ouvrage, dont le prodigieux succès aura été l'événement de librairie le plus important de notre époque. Rédigé par plus de quatre cents collaborateurs d'élite membres de l'Institut, professeurs, médecins, ingénieurs, etc.), le « Nouveau Larousse illustré » est le plus récent, le plus complet et le plus remarquablement illustré des dictionnaires encyclopédiques existants. Il tient compte des dernières données de la science et de l'érudition dans toutes les branches des connaissances humaines et il accorde une sollicitude particulière à tout ce qui a trait aux idées, aux hommes et aux choses du monde contemporain. Les questions politiques, philosophiques et religieuses y sont traitées avec une impartialité absolue. L'image y est partout l'auxiliaire de l'idée. Des milliers de gravures sont répandues dans le texte (portraits, reproductions d'œuvres d'art, animaux, plantes fossiles, figures scientifiques et techniques, etc.). L'ouvrage renferme en outre un grand nombre de planches et cartes en noir et en couleurs d'une remarquable exécution. Au total, les sept volumes ne contiennent pas moins de

220.000 Articles entièrement inédits.

46.200 Gravures et tableaux synthétiques

489 Cartes en noir et en couleurs.

81 Planches en couleurs

Ces quelques chiffres donnent une idée des services que rendra ce merveilleux dictionnaire encyclopédique. Aujourd'hui complet et livré immédiatement aux souscripteurs, le « Nouveau Larousse illustré », que des facilités de paiement exceptionnelles mettent à la portée de tous, sera le plus utile et en même temps le plus séduisant de tous les cadeaux d'étrennes.

PRIX DE L'OUVRAGE COMPLET :

Broché 210 francs

Relié demi-chagrin, fers spéciaux . . . 250 francs

Conditions spéciales au comptant.

AVIS. — Le docteur Jaïs, dentiste spécialiste de Paris, chef de clinique à l'École Dentaire, reçoit à Dammartin tous les samedis matin, de 9 h. 1/2 à midi, chez M. Ravet « Café Français ».

Les Bonnes Ménagères n'emploient que le véritable **Savon extra-pur**

'LE NORMAL'

Ce Savon sans fraude, sans aucune addition d'eau ni résine, est toujours le meilleur et le plus économique. Il se vend en morceaux, en barres et en paquets.

— Refuser les Imitations —

PAPIERS, PRODUITS & ACCESSOIRES
de photographie

APPAREILS NEUFS ET D'OCCASION

Plaques photographiques
de la maison E. GRAFFE & J. JOUGLA.

Plaques, papiers sensibles
& produits de la Maison LUMIÈRE.

Plaques "LUMIÈRE"
Extra-rapides (étiquette bleue)

Dimension 6 1/2 - 9 — Douzaine 1 fr. 00
— 9 - 12 — — 2 fr. 20
— 13 - 18 — — 3 fr. 50

Rubans d'Ordres et Décorations

Légion d'Honneur, Académie,
Médaille Militaire, Secours Mutuels,
ancienneté de Services, Médailles
commémoratives de campagnes
militaires, etc.

Le ruban, 0 f. 20 — La douzaine, 1 f. 90
Insignes pour Sociétés de
Secours Mutuels, Fanfares et
Sociétés diverses.

Directeur-Gérant E. LEMARIÉ

Dammartin — Imp. E. LEMARIE